L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 DECEMBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans la dernière partie du journal, paieront $1 50 la ligne pour la première insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 la ligne pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par la ligne par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses leurs ses ont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 11 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et vicembouts arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions à la douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par Walton & Doslonde, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, pour la seconde et dernière crée — Une maison à deux étages, No 78, rue Conti-ville, en face du marché Clairbornne; quatre terrains sur la rue Clairbornne entre les rues Clio et Erato; deux terrains sur les rues Water et Levée, entre les rues Troisième et Quatrième; un lot de terre à Carrollton et dix-huit terrains dans la ville de Bath. Aussi, une maison en bois à étages et une écurie et deux terrains, sur la rue Gravier entre les rues Franklin et Liberté.

Par Hoffman, Marks & Co., dans leurs salles d'encan, par ordre des gardiens du port — Une quantité de chaussures neuves.

Aussi, au No 33 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros. dans leurs salles d'encan — Vente de marchandises sèches, habillements, parapluies, boinetterie, maïakoffs.

Par Fog Tenard, au magasin rue Vieille-Levée — Brandy, whisky, genièvre, porto, sherry, madère, &c.

Aussi, au magasin de la Bourse, No 5, rue Tchoupitoulas — Vins en bouteilles.

Par D. E. Morphy, dans leur salle d'encan, rue des Magasins, au premier — Magnifique vente de porcelaines, faïence, verrerie et articles divers.

Par Dubiel Lesseur, rue de Chartres — 300 caisses bottes, souliers et chapeaux; aussi, habillements d'hiver, chemises et marchandises sèches.

Par W. E. David, aux écuries de la rue Baronne — Vente régulière d'animaux, charrettes, harnais, &c.

Par A. Fetter, au No 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par Louis Stern & Bros. au No 36 de la rue du Champ-de-Mars — Chapeaux de femme, chapeaux d'homme, de jeunes gens et jeunes garçons; malles, sacs, &c.

☞ Achetez vos comptoirs et chaises cous M. Krupp Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'encanteur du commerce est appelé à la vente aux enchères de vins en barriques, qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures, au magasin de la Douane No 3 rue Tchoupitoulas entre les rues Lafayette et Gravier. Voir les ventes de ce jour par Eugène Tournée.

☞ Vente de Propriété à deux mois de crédit.

MM. B. Walton & Doslonde vendront aujourd'hui, à 11 h. à la Bourse des Négociants et des Encanteurs les propriétés suivantes, savoir:

— Pour le compte de la succession de Thos. Loddy. — Une maison à étages et une écurie et deux terrains sur la rue Gravier, entre Franklin et Liberty.

— Pour le compte de la succession de E. H. Pomroy. — Une maison à étages, No 78 rue Clairbornne, près la rue Clémence.

Quatre terrains sur la rue Clara, entre les rues Clio et Erato.

La moitié indivise de deux terrains faisant face aux rues Water et Levée, entre les rues Troisième et Quatrième.

Un lot de terre à Carrollton et dix lots de terrains dans la ville de Bath.

Voir les annonces.

Verre et articles de toilette. — M. D. E. Morphy, prévient ses amis et le public qu'après demain, vendredi, il ouvrira à la vente de valeur de 8 articles de toilette qu'il aura reçus, rue des Magasins No 47, au 1er étage.

Grande Vente à l'encan de valeur, plusieurs, &c. — Les personnes qui ont besoin de bonnes aubaines, ou qui veulent profiter des services de table dans les maisons publiques, auront une occasion unique de se procurer des articles en rendant à vente que vers le 19 décembre courant. MM. Hodgson, Marks & Co. rue du Canal, No 174, entre Baronne et Phippps, dont le restaurant vaste magasin dépendant de la succession de G. J. Lewis. Il sera vendu sans réserve, en bloc ou par simple notice, une bière juste de la valeur intrinsèque et de la richesse des objets d'art qui seront mis en vente. Nous nous bornerons à ces lignes, mais le lecteur d'une annonce qui trouvera plus loin dans les colonnes en ajoutant que jamais parvenus chez nous ne seront mis en vente offertes à l'encan dans notre ville. Les conditions de la succession ne rendent rien de plus clair. Quant aux conditions, elles sont libérales. Un tiers du prix comptant, le reste en deux mois, de 4 mois et d'un an sera accordé pour les deux dernières échéances; $500, suivant un chèque certifié, et bien valable seront reçus au pair. Voyez l'annonce.

Le Président et le Congrès.

Lorsque, il y a deux ans, le Congrès se réunit pour la première fois, après la fin de la guerre, le Président avait pris les devants pour opérer une reconstruction immédiate de l'Union. Partout, les gouvernements d'Etat avaient été renversés, et des représentants et des sénateurs élus régulièrement venaient frapper aux portes du Capitole pour être admis à siéger dans les assemblées législatives de l'Union au même titre que les envoyés des Etats vainqueurs du Nord. Avec un peu plus d'audace, à ce moment, M. Johnson eût peut-être réussi à reconstituer l'Union sur ses anciennes bases, et cela dans l'année même qui avait vu les dernières convulsions de cette lutte gigantesque de quatre ans. C'eût été un beau triomphe pour le prince qui représente la république américaine, et il est regrettable que de mesquines rancunes et d'étroites ambitions aient fait échouer cette noble conception qui n'en restera pas moins une gloire attachée au nom de M. Johnson.

Nous n'avons pas besoin de rappeler en détails les péripéties de la lutte qui s'est engagée en décembre 1865, entre les deux grands pouvoirs de l'Etat. Chacun les connaît, car chacun s'est plus ou moins ressenti des funestes conséquences qu'elles ont eues pour la prospérité du pays en général et pour les intérêts du Sud en particulier. On sait comment le Congrès se contenta, pendant la première session, de déférer l'ouverture du Président, sans entreprendre de substituer aux plans de celui-ci un autre système de reconstruction; comment le Président s'aspéra de cette résistance et comprenant que les résultats obtenus aux prix de tant de sacrifices par les armées fédérales, crut pouvoir défier le Congrès et en appeler au peuple, dans la campagne électorale de 1866, pour que le corps électoral se prononçât entre sa politique avouée de reconstruction et la politique dilatoire du Congrès qui n'avait encore formulé aucun plan pour le rétablissement de l'Union comment condamné par le scrutin populaire, il sut se résigner avec patience à un rôle presque passif, se contentant d'opposer aux mesures radicales et révolutionnaires du Congrès des avertissements et des vétos impuissants.

Cette année d'épreuve a dû être bien dure pour un homme du tempérament de M. Johnson, et nous ne pouvons qu'admirer le plus ou de la patience dont il a fait preuve en présence des agissements les plus criants commis par la branche législative sur ses attributions constitutionnelles et des injures, des calomnies et des menaces prodiguées par ses adversaires pour provoquer de sa part une faute qui ils pussent mettre à profit, ou de la foi inébranlable qu'il a cessé de montrer dans le jugement final du peuple américain.

Dans les élections de 1866, le peuple avait donné raison au Congrès, mais avant que celui-ci eut fait connaître sa politique de reconstruction. C'était un vote irréfléchi, donné sous l'empire des passions surexcitées par l'enivrement de la victoire; ce vote ne préjugeait rien pour l'avenir. M. Johnson connaissait trop le caractère positif de ses concitoyens pour ne pas compter, dans un temps plus ou moins rapproché, sur un revirement de l'opinion publique. Avec la sagacité de l'homme d'Etat qui sait attendre, il résolut non seulement de n'opposer aucune résistance active aux mesures du Congrès adoptées malgré ses vetos, mais encore de laisser aux commandants militaires chargés d'exécuter ces lois, une latitude suffisante pour que l'œuvre du Congrès portât tous ses fruits, et qu'ainsi la nation pût apprécier, en pleine connaissance de cause, les théories sauvagelles elle avait donné une approbation anticipée.

Le Sud a certainement souffert de cette attitude du pouvoir Exécutif, mais on doit comprendre aujourd'hui combien elle a été habile. Le Congrès ne cherchait qu'un prétexte pour déposer le Président et le remplacer par un radical; la modérée résistance, la plus légère imprudence lui eut suffi pour opérer ce coup d'Etat parlementaire, et le radicalisme, devenu ainsi maître des deux branches du gouvernement eût présidé le pays dans une crise qui conduisait à la guerre civile et à l'anarchie pour aboutir au despotisme.

C'est à la sage et prudente abstention de M. Johnson, non moins qu'aux excès des Sheridan, des Sickles et des Pope, qu'a été due l'heureuse réaction qui s'est manifestée dans les élections d'octobre et de novembre 1867. La politique de reconstruction du Congrès a été condamnée sans retour par la voix populaire, et la situation a dès lors changé de face. Absous par le verdict des électeurs, le Président n'avait plus à craindre celui des mandataires. Il n'avait pas abdiqué, il attendait que le véritable souverain, dont les pouvoirs exécutif et législatif ne sont que les délégués, eût fait connaître sa volonté. Fort de la signification des votes donnés, il a repris la parole et il l'a fait avec l'énergie et la fermeté qui sont des traits distinctifs de son caractère.

Le vote sur la mise en accusation a prouvé que M. Johnson n'avait pas trop présumé de la force que lui donnait le résultat des élections. Ce premier échec de la faction radicale entraîne forcément, sur l'abandon des projets de coup d'Etat, l'adoption d'une ligne de conduite plus modérée sur les autres questions pendantes. Dans son message, M. Johnson ne propose pas un compromis, il demande le rappel par et simple des lois de reconstruction, et il s'abstient de faire aucune proposition nouvelle. Son but est évidemment de laisser la majorité congressionnelle livrée aux embarras de la situation qu'elle s'est créée vis à vis du pays. Le parti républicain est placé dans l'alternative: ou de rappeler les lois qu'il a votées et de prononcer ainsi sa propre déchéance, ou d'achever de se compromettre aux yeux de la nation en persistant dans des mesures que celle ci a condamnées. Comme nous l'avons déjà dit, si les républicains s'entêtent à vouloir reconstruire les Etats du Sud sur la base du suffrage nègre, les quelques votes présidentiels qu'ils pourront gagner dans cette section seront plus que compensés par ceux qu'ils perdront dans les Etats du Nord. Leur vince de s'assurer la prépondérance dans les deux sections était une vise chimérique. En radicalisant le Sud par des moyens artificiels, ils rendent le Nord conservateur. Dilemme redoutable pour un parti qui voit déjà la division se mettre dans ses rangs.

Telle est la position respective du Président et de la majorité congressionnelle, nous en sommes arrivés au dernier acte de cette lutte dont le dénouement final doit être l'élection présidentielle de novembre 1868.

☞ Achetez vos comptoirs et chaises cous M. Krupp Turpin, 93 Vieille Levée.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La seconde représentation de *La Dame Blanche* a eu hier soir un succès complet, grâce au talent de M. Damiani, qui a chanté avec un charme excessif le rôle de George, et à la gentillesse de mademoiselle Lambelé qui a exécuté quelques jolis traits. L'ensemble a été satisfaisant, et les chœurs ont bien marché. Madame Gravier a mieux chanté son premier acte qu'à la première représentation et elle a bien joué le rôle de Jenny.

Demain, jeudi, on donnera la première représentation de *La ville du Remorant*, opéra comique en trois actes de Duvernoy. Cet ouvrage sera chanté par MM. Damiani et Dupin et mademoiselle Lambelé et Mme Boudro. Le spectacle commencera par *Les Domestiques*, comédie en trois actes, mêlée de chant, jouée par MM. Chamouin, Rosambeau, Gaspin, etc. et mesdames Ramaché, Legrand et Tholer.

☞ Achetez vos comptoirs et chaises cous M. Krupp Turpin, 93 Vieille Levée.

CONCERT DU MUSÉE PÉTRICA. — Bien que le concert de cette artiste ait été annoncé dans la presse depuis plusieurs jours, l'auditoire remplir dans la salle du Théâtre National était peu nombreux, et madame Petipas a dû se convaincre que le moment était peu propice pour donner des concerts à la Nouvelle Orléans. Elle eut mieux fait de rester dans les pays plus favorisés de l'Amérique du Sud, où elle a récemment des journées dépensées à apprécier sa manière de chanter et son talent d'exécution sur le piano. Madame Petipas ne s'est pas laissé décourager par la petit nombre de ses auditeurs, et elle a fidèlement et consciencieusement chanté et exécuté tous les morceaux de son programme, en trouvant le moyen de se faire applaudir dans chacun d'eux. Comme cantatrice, elle a une méthode et un chanter qui ont produit toutes leurs effets, et comme pianiste, elle a un jeu assez brillant et qui ne manque pas de vigueur. C'est assurément une bonne musicienne, et nous regrettons qu'elle soit venue dans un moment si peu favorable pour le succès de soirées musicales du genre de celles qu'elle se proposait de donner dans notre ville.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI. — Nous publions dans une autre colonne la charte de cette Compagnie, dont nous avons déjà fait connaître l'objet. On verra qu'elle est définitivement constituée au capital de $500,000, pour 25 années. Les noms des directeurs sont ceux d'hommes d'affaires connus sur notre place comme capables de mener à bien cette entreprise qui doit profiter aux intérêts généraux de la Nouvelle Orléans aussi bien qu'aux intérêts particuliers des actionnaires. Nous espérons bientôt voir le premier bateau de la compagnie faire sortir de notre port le pavillon De Haven arriver dans nos eaux et inaugurer le service de la première ligne.

Obsèques — On vera plus loin une annonce relative à Madame Marie Cécelie Delhalle, née Mazerat, épouse de M. Jean Baptiste Delhalle, et mère de Mme Rostel lire aujourd'hui à cheures précises de l'après-midi. Les amis et connaissances de cette très-estimable dame sont priés de faire de ses enfants et de son frère, M. Zénon Mazerat, de vouloir en assister. Le convoi partira de la rue Esplanade No 61.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE. — 10 décembre.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, Opticien
Encaisserie Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	10	deg.
Midi	66	"
3 heures P. M.	69	"
6 heures P. M.	68	"

LE RÉGIME PONTCHARTRAIN CONTRE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS. — La Quatrième Cour de District, sous la présidence du juge Paul E. Theard, a rendu hier son jugement dans cette affaire. On sait que la Compagnie qui avait obtenu du Conseil de ville l'autorisation de prolonger son chemin sur la levée, jusque dans le Premier District, n'a pu exécuter les conditions de cette municipalité sur le prix ou la disposition de deux lots de la batture, nécessaires pour rétablissement d'une gare ou de, et. Les lots en question, appartenant à la Compagnie Du Maine Drive Haven arriver dans nos eaux et inaugurer le service de la première ligne.

Le Président et le Congrès.

Lorsque, il y a deux ans, le Congrès se réunit pour la première fois, après la fin de la guerre, le Président avait pris les devants pour opérer une reconstruction immédiate de l'Union. Partout, les gouvernements d'Etat avaient été renversés, et des représentants et des sénateurs élus régulièrement venaient frapper aux portes du Capitole pour être admis à siéger dans les assemblées législatives de l'Union au même titre que les envoyés des Etats vainqueurs du Nord. Avec un peu plus d'audace, à ce moment, M. Johnson eût peut-être réussi à reconstituer l'Union sur ses anciennes bases, et cela dans l'année même qui avait vu les dernières convulsions de cette lutte gigantesque de quatre ans. C'eût été un beau triomphe pour le prince qui représente la république américaine, et il est regrettable que de mesquines rancunes et d'étroites ambitions aient fait échouer cette noble conception qui n'en restera pas moins une gloire attachée au nom de M. Johnson.

Nous n'avons pas besoin de rappeler en détails les péripéties de la lutte qui s'est engagée en décembre 1865, entre les deux grands pouvoirs de l'Etat. Chacun les connaît, car chacun s'est plus ou moins ressenti des funestes conséquences qu'elles ont eues pour la prospérité du pays en général et pour les intérêts du Sud en particulier. On sait comment le Congrès se contenta, pendant la première session, de différer l'ouverture du Président, sans entreprendre de substituer aux plans de celui ci un autre système de reconstruction; comment le Président s'aspéra de cette résistance et comprenant que les résultats obtenus aux prix de tant de sacrifices par les armées fédérales, crut pouvoir défier le Congrès et en appeler au peuple, dans la campagne électorale de 1866, pour que le corps électoral se prononçât entre sa politique avouée de reconstruction et la politique dilatoire du Congrès qui n'avait encore formulé aucun plan pour le rétablissement de l'Union comment condamné par le scrutin populaire, il sut se résigner avec patience à un rôle presque passif, se contentant d'opposer aux mesures radicales et révolutionnaires du Congrès des avertissements et des vétos impuissants.

Cette année d'épreuve a dû être bien dure pour un homme du tempérament de M. Johnson, et nous ne pouvons qu'admirer le plus ou de la patience dont il a fait preuve en présence des agissements les plus criants commis par la branche législative sur ses attributions constitutionnelles et des injures, des calomnies et des menaces prodiguées par ses adversaires pour provoquer de sa part une faute qui ils pussent mettre à profit, ou de la foi inébranlable qu'il a cessé de montrer dans le jugement final du peuple américain.

Dans les élections de 1866, le peuple avait donné raison au Congrès, mais avant que celui ci eut fait connaître sa politique de reconstruction. C'était un vote irréfléchi, donné sous l'empire des passions surexcitées par l'enivrement de la victoire; ce vote ne préjugeait rien pour l'avenir. M. Johnson connaissait trop le caractère positif de ses concitoyens pour ne pas compter, dans un temps plus ou moins rapproché, sur un revirement de l'opinion publique. Avec la sagacité de l'homme d'Etat qui sait attendre, il résolut non seulement de n'opposer aucune résistance active aux mesures du Congrès adoptées malgré ses vetos, mais encore de laisser aux commandants militaires chargés d'exécuter ces lois, une latitude suffisante pour que l'œuvre du Congrès portât tous ses fruits, et qu'ainsi la nation pût apprécier, en pleine connaissance de cause, les théories sauvagelles elle avait donné une approbation anticipée.

Le Sud a certainement souffert de cette attitude du pouvoir Exécutif, mais on doit comprendre aujourd'hui combien elle a été habile. Le Congrès ne cherchait qu'un prétexte pour déposer le Président et le remplacer par un radical; la modérée résistance, la plus légère imprudence lui eut suffi pour opérer ce coup d'Etat parlementaire, et le radicalisme, devenu ainsi maître des deux branches du gouvernement eût présidé le pays dans une crise qui conduisait à la guerre civile et à l'anarchie pour aboutir au despotisme.

C'est à la sage et prudente abstention de

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

La Législature de Nashville plus radicale que jamais.

Débats au Congrès.

Insulte de Drake à la race blanche.

Candidature de Grant.

La Convention conservatrice en Virginie.

Nouvelles d'Europe.

Politique Napoléonienne.

Londres, 10 — Le *Times* loue la Chambre de ce qu'elle a refusé de mettre en accusation le Président. Il craint cependant que le Président n'accepte l'action de la Chambre comme un nouvel endossement de sa politique et il en conclut que l'espoir d'une bonne reconstruction doit être différé.

Londres, 10, 2 P. M. — Consolidés 92 7/16. Bons 71 1/2.

Liverpool, 10, 2 P. M. — Coton inactif. Upland sur place 7 3/4 d, attendu 7 d.

Londres, 10 — On croit d'après le discours de Rouher que Napoléon a adopté la politique du parti clérical. Les journaux libéraux sont très mécontents tandis que les autres sont dans la jubilation.

Ceux qui sympathisent avec les femmes font de grands préparatifs pour une procession funèbre à Liverpool, dimanche, en l'honneur de Allen, Gould et Larsin. Les orangistes mécontent de tomber sur la procession et l'on craint une sérieuse émeute.

Berlin, 10 — Hancroft a eu une audience de la reine de Prusse, hier soir.

Deyas, l'inventeur des fusils à aiguille, est mort.

Paris, 10 — Rouher déclare que depuis le réglement de la question du Luxembourg par la conférence de Londres, la France n'a en aucune pensée d'agrandissement ou de conquête.

Atlanta, 10 — La convention se réunit à midi. Le président Dunning dit que comme Blodgett a été élu, hier, président temporaire, quand il ne se trouvait pas à la séance il lui cède la place aujourd'hui. Aucune objection n'étant faite, Blodgett prend le fauteuil et lit une longue adresse évidemment préparée dans l'attente de l'honneur qui lui est échu. On procède, vive voix, à l'élection du président permanent. Le résultat est comme suit: J. R. Parrott, de Rorkow, 103; Dunning, 86; Erwin, 2. L'élection de Parrott est considérée comme un triomphe des conservateurs du parti républicain. Dans son adresse, il dit: Surtout, la convention ne doit rien faire pour ajouter de nouveaux obstacles sur les pas du parti républicain ou pour mettre des armes dans les mains de ses ennemis. La dresse semble le parti sans être ultra.

P. M. Shelly, du Comté de Hancock, est élu secrétaire contre W. A. Gaskill par 88 contre 67. E. A. Marshall, de Monroe, est élu assistant.

Pendant l'élection du président, un nègre du dehors veut voter à la place d'un membre absent. Il est repoussé de vive force, conduit à la barre et chassé comme un intrus.

La convention ajourne.

Galveston, 10 — Les hommes militaires et civiques ont été rendus aux restes du major-général Griffin, et après l'oraison du Dr Palmer, qui fut ensuite envoyée au Nord *sous la garde* du capitaine Snider, du 3e d'infanterie, par le steamer Ohio.

Louisville, 10 — Farine, $7 75. Nouveau prix. $23. Graines, 13 1/4. Coton, 11 1/2. Bacon, calme et sans changement.

St-Louis, 10 — Coton plus faible. Farine plus ferme à $6 30. Porc ferme, $22 50. Graines, 12 1/4. Jambons plus fermes.

Cincinnati, 10 — Farine plus ferme. De famille, $11 50. Coton inactif à 11 1/2 pour le middling. Mess porc plus ferme. Nouveau, $22 75. Beurre, 30 à 40.

Nashville, 10 — La chambre a passé un bill exprimant que les droits politiques et civiques sont les emplois et des sièges de jury. Aussi un bill pour la nomination d'un commissaire gouvernal et de trois commissaires pour chaque comté pour enregistrer les reclamations de tous les loyaux Tennessiens, pour des propriétés perdues par la guerre; ces réclamations devront être envoyées à Washington. Les deux bills seront probablement adoptés par le Sénat.

Mobile, 10 — Coton, inactif à la clôture et en baisse. Mid. 11 1/2. Reçu 1163 balles. Vendu 1300.

New York, 10 — Coton inactif et en baisse de 3/4 à 1 c. Vendu 1800 balles à 16 1/2 pour le middling; farine calme.

Washington, 10 — Sénat — Une communication du secrétaire du Trésor dit que Cooper a envoyé un avis. Les auteurs de la loi de 1866 sont conformes à la loi.

Lulling — Il y a rien dans la Constitution à ce sujet. Les auteurs de la Constitution étaient trop sages pour incorporer une législation dans une Constitution. L'ordre du général Hancock est conforme à la loi — la loi de 1866 — à laquelle avait été basé la question des pouvoirs. Il faut donc que cette loi change avant que les nègres puissent être jurés.

Blackburn dit qu'il y a dans cette ville une clique de rebelles, chargés d'argent et tout prêts à ruiner toute propriété financière de cette Convention et à empêcher l'adoption de toute Constitution qu'ils pourraient faire.

Newsham, de West Feliciana, propose de recevoir le rapport qui avait été discuté jusqu'à 4 heures.

Cooley propose de déposer cette motion sur la table. 30 pour, 27 contre.

La discussion continue et sur une proposition d'ajournement le secrétaire déclare que les vote sont insuffisants. Mais le président donne au vote pour lui qu'unanimement qui est prononcé.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN. — M. Graham préside. Adoption de l'ordonnance sur les marches. Adoption de l'ordonnance relative à des privilèges de forry pour la compagnie des Opelousas.

La vente des propriétés de la ville commencera le troisième lundi de janvier, sous la direction du comité de finance.

Résolution autorisant le maire à faire construire des wharves dans le Premier District.

La place d'encanteur de ville est déclarée vacante.

La place du marché Poydras sera affermée pour deux ans au plus haut enchérisseur.

Adoptée une résolution pour construire des cellules à l'Asile des aliénés.

Résolu d'employer M. Buchanan pour assister l'avocat de ville dans le procès contre la compagnie de Pontchartrain. Emoluments fixés à $1000.

Le Trésorier est autorisé à disposer des warrants d'Etat au Trésor de la ville, jusqu'à concurrence de $40,000 au taux de 50 cts à la litre, moins un demi pour cent de courtage.

ASSISTANTS ALDERMEN. — M. Hepp préside. Warrants délivrés par le contrôleur pendant la semaine $36,107 83.

Le rapport sur une taxe uniforme sera présenté à la prochaine séance.

Adoptée finalement la résolution autorisant la Compagnie du chemin de fer de Canal et Chartres à prolonger un rond point sur le coin des rues Commune et Claiborne pour passer dans les rues Bassin, Canal et Remparts et remplacer le rond point actuel, de la place Roman à la ligne principale; aussi autorisant la Compagnie à construire leur voie de retour rue Perdido etc.

L'ordonnance pour accorder à la Compagnie des Opelousas un wharf au dessous de la rue Ste Anne est adoptée.

Aussi l'ordonnance pour la ferme des marchés.

L'ordonnance des $3,000,000 en bons, présentée par M. Sullivan, est renvoyée au comité de finance.

Le Conseil s'ajourne.

LA CANDIDATURE DE GRANT. — Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis*:

On s'entretient beaucoup à New York du grand meeting qui a eu lieu, avant hier, en faveur de la candidature du général Grant à la présidence. Des hommes de tous les partis, sur tout dans le haut commerce, ont donné leur adhésion à cette manifestation, de sorte que le programme adopté par l'assemblée ne saite font complétement personne. La *Tribune* se plaint amèrement que pas un mot donnant une garantie aux idées républicaines ait été prononcé. L'opposition de M. Greeley au général serait de bonne augure pour lui, mais la vérité est que les démonstrations du genre de celle d'avant hier sont prématurées. Qui sait ce que veut le général Grant? Qui sait ce qu'il pense? Sans doute on pourrait avoir plus de confiance en lui qu'en aucun chef d'Etat les constitutions sont ratifiées par une majorité des votes des électeurs enregistrés, qualifiés comme il est dit dans le bill, le nombre des votes ne dépassant pas l'intituionnelle et transmettra une copie, dûment certifiée, au Président des E. U. et sera par lui publiée dans les trois mois. Le Congrès se réunit plus tard, pour une majorité des votes nécessaires à la ratification des constitutions.

Les généraux Bradley et le juge Humphrey sont compris dans les listes de reconstruction de Wilson.

Le comité des chemins de fer du Sud a reprit ses travaux aujourd'hui, et le secrétaire de la Chambre a ordonné de payer ses témoins.

Le *Herald* d'hier a retiré son avis de sa retraite de la presse associée.

Le Revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $250,000.

Philadelphie, 10 — La résolution suivante a été adoptée par les ligueurs hier soir:

Résolu, qu'ayant confiance dans le bon sens, l'intégrité et le patriotisme du général U. S. Grant, et croyant que ses principes politiques sont en harmonie avec ceux du parti républicain et reconnaissant le service qu'il a rendu au pays partout où il a été appelé, nous le nommons en conséquence comme le candidat de cette ligue pour la place de Président des E. U.

New York, 10 — Argent facile. Prêts sur demande 6 à 7. Or 135 3/8. Sterling inactif. Actions animées avec une hausse générale. Fonds publics fermes.

Balance à la sous trésorerie, $101,000,000.

Passe du Sud-Ouest, Jeune Arrivé, le navire Henry Hermann, parti de Brême le 6 octobre avec un frêt et 105 passagers.

Vicksburg, 10 — Descendus les steamers Quitman à 8 h. Belle Vernon, McGill, Cornélia et le Luminary.

Augusta, 10 — Coton plus facile. Vendu 1,676. Reçu 1,040. Mid. 11 1/2.

Charleston, 10 — Coton, baisse de 1/4, avec tendance à baisser encore. Vendu 1,060. Mid. 11 1/4. Reçu 1,590.

Charleston, 10 — 32 prisonniers, dont un blanc seulement, sont échappés de la geôle hier soir.

Nous ignorons s'il y avait assurance partielle ou générale.

RECORDER DU PREMIER DISTRICT — C. Wilkins, Al. Rowers, Geo. Washington, William St John et Paul Simms ont été arrêtés et traduits sur un affidavit de Thomas Dorcey, qui les accuse d'avoir essayé de mettre le feu à la maison No 369, au coin des rues Freret et Julia. L'affaire a été fixée au 21 décembre.

Napoléon Miller, Edward Wilson, F. Mazino, Chas. May et Thos. Morton ont tous été envoyés au Warkhouse, sous diverses préventions: les uns pour 15 ou 30 jours, les autres pour 3 mois ou 6 mois.

CÉLÉBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DES DRUIDES. — Nous regrettons beaucoup d'avoir oublié de dire dans notre dernier rapport sur les cérémonies accomplies dimanche dernier par l'ancien Ordre des Druides, qu'un discours fut caisy y avait été prononcé par M. Victor Mary, secrétaire du Grove français. Le Vénérable Nº 7. C'est avec plaisir et empressement que nous réparons cet oubli.

CORPS TROUVÉ. — Le corps d'un homme inconnu a été trouvé, hier matin, dans le fleuve, devant la rue Mandeville.

VOLS. — Lundi soir, des voleurs sont entrés dans un entrepôt, voisin de l'encoignure Nie Mary et Camp, et ont enlevé un key de whisky estimé $37. Les soupçons se sont portés sur quelques nègres du voisinage.

On a enlevé aussi un lot de fruits et de tabac d'un état au marché des Magasins.

ABDICATION DE LEVÉES. — Le quartier-maître des Etats Unis Mottomphl, suivant les ordres du général Hancock, refusé à la vente à l'encan de contrats pour la reconstruction des levées Palrex, Sarpy et Sauvé, dans les paroisses St Charles et Jefferson, a adjugé hier les dits contrats à M. J. P. Kennedy (Garrard & Co et Kane et Gordon, caution) à 33 cents par yarde cube de digue et à $10 par 1,000 pieds, les frais de travail compris. La Compagnie de Jackson était représentée par le général Beauregard, à cette adjudication.

AFFAIRE DES FRÈRES WATCHE. — Hier à la Quatrième Cour de District, les deux juifs ont été produits par la police, suivant l'ordre qui en avait été donné par le général Hancock; mais ils n'en ont pas moins été soustraits à la justice locale à laquelle ils appartiennent encore, malgré la décision du juge, par un appel qui aurait pu changer le résultat de cette affaire, lorsque les deux prévenus ont disparu. Aussitôt que le général Hancock a été informé de cet enlèvement, il a aussitôt envoyé télégrammes sur télégrammes pour faire arrêter les agents de New York et renvoyer ici les deux Juifs. Ces télégrammes ont été envoyés au général Ord dans le Mississippi, au général Swayne à la Mobile, au général Pope à Atlanta et à diverses autorités sur les lignes de chemins de fer du Nord et de l'Ouest. On trouvera dans notre partie anglaise un rapport détaillé de cette singulière affaire.

NOMINATION. — Par un ordre en date du 10 décembre, le général Hancock a nommé M. Charles M. Emerson, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en remplacement de M. E. T. Bellowes, démissionnaire.

CONVENTION DE LA LOUISIANE. 16 séance. — M. Taliaferro préside.

Crowell (c) présente une résolution portant que l'Etat s'assurera du payer la dette de la nation confédérée, ou obligation pour esclaves. Référée.

Martin (c) de Jefferson, présente une résolution pour obliger les planteurs à prendre des licenses de detail quand ils vendent de leur chaudrons ou des provisions à leurs travailleurs. Référée.

Le comité sur les impressions rapporte une ordonnance fixant le prix des impressions officielles et portant que les délibérations seront publiées dans le *République*, la *Gazette alle monde*, le *Pioneer* d'Iberville, le *Progrès* de St Landry, *Homer Herald* et le *Louisiana Intelligencer* comme dans la *Tribune*. Déposé et en voyé à l'impression.

Loebling, président du comité judiciaire, rapporte sur le département judiciaire une longue ordonnance qui est déposée sujette aux règlements. Cette ordonnance qui bouleverse tout le système actuel, donne au gouverneur la nomination des juges.

Le comité spécial qui avaient été référées les résolutions de Blackburn relatives à la levée de fonds pour subvenir aux frais de la Constitution, rapporte que certains capitalistes recommandent le bons qui seraient émis par la Convention à 75 0/0.

Cooley, de la Pointe Coupée, dit que si tel est le rapport du comité, ce rapport soit déposé sur la table et le comité dissout. Il ne veut pas que l'honneur de l'Etat soit traîné dans la boue pour répondre aux besoins pecuniaires des membres de la Convention à ou tel sacrifice d'argent et de dignité. Il se prononce en faveur d'une taxe qui serait collectée par les shérifs, que le général Hancock appuyerait et que les capitalistes conséquemment escompteraient à un taux raisonnable.

Wickliffe, d'Orléans, propose qu'on ne perd aucun fonds sur le général Hancock en cette matière.

Crane, d'Orléans, pense que parler autant d'argent, c'est exposer le fantôme de la convention de sil, lequel diffèrent de Banco n'est pas un homme de confiance.

Loebling appuie la taxe.

Quelques membres qui interrogent l'orateur sont cavalièrement traités et mêmes d'une vertu matinée.

Smith, d'Orléans, voudrait savoir si la Constitution repousse les nègres comme jurés, et demande, à ce sujet, de l'ordre de Hancock est conforme à la loi.

Loebling — Il y a rien dans la Constitution à ce sujet. Les auteurs de la Constitution étaient trop sages pour incorporer une législation dans une Constitution. L'ordre du général Hancock est conforme à la loi — la loi de 1866 — à laquelle avait été basé la question des pouvoirs. Il faut donc que cette loi change avant que les nègres puissent être jurés.

Blackburn dit qu'il y a dans cette ville une clique de rebelles, chargés d'argent et tout prêts à ruiner toute propriété financière de cette Convention et à empêcher l'adoption de toute Constitution qu'ils pourraient faire.

Newsham, de West Feliciana, propose de recevoir le rapport qui avait été discuté jusqu'à 4 heures.

Cooley propose de déposer cette motion sur la table. 30 pour, 27 contre.

La discussion continue et sur une proposition d'ajournement le secrétaire déclare que les voix sont insuffisantes. Mais le président donne au vote pour lui unanimement qui est prononcé.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN. — M. Graham préside. Adoption de l'ordonnance relative à des privilèges de ferry pour la compagnie des Opelousas.

La vente des propriétés de la ville commencera le troisième lundi de janvier, sous la direction du comité de finance.

Résolution autorisant le maire à faire construire des wharves dans le Premier District.

La place d'encanteur de ville est déclarée vacante.

La place du marché Poydras sera affermée pour deux ans au plus haut enchérisseur.

Adoptée une résolution pour construire des cellules à l'Asile des aliénés.

Résolu d'employer M. Buchanan pour assister l'avocat de ville dans le procès contre la compagnie de Pontchartrain. Emoluments fixés à $1000.

Le Trésorier est autorisé à disposer des warrants d'Etat au Trésor de la ville, jusqu'à concurrence de $40,000 au taux de 50 cts à la litre, moins un demi pour cent de courtage.

ASSISTANTS ALDERMEN. — M. Hepp préside. Warrants délivrés par le contrôleur pendant la semaine $36,107 83.

Le rapport sur une taxe uniforme sera présenté à la prochaine séance.

Adoptée finalement la résolution autorisant la Compagnie du chemin de fer de Canal et Chartres à prolonger un rond point sur le coin des rues Commune et Claiborne pour passer